

Ploeneg

#2
Janvier
2021

Le magazine de la commune de **Plouhinec**

Dossier

Le Trait de côte



PATRIMOINE - CULTURE

**Médiathèque
René Quillivic**

JEUNESSE

**Le Conseil Municipal
des Jeunes**



Sommaire



4

Patrimoine - culture

**Signature de la charte «Ya d'Ar Brezhoneg»
Médiathèque René Quillivic**

6

Ressources Humaines

**Interview de Ludovic GOURRET
Ça bouge dans les services**

7

Jeunesse

Le Conseil Municipal des Jeunes

Dossier
**Le trait de côte
Plouhinécois**



12

Travaux

13

Actus

14

Action sociale, économie

**La commune solidaire avec ses habitants
Les nouveaux commerces**

15

Expressions politiques

16

État civil



Ploeneg

Le magazine de la commune de Plouhinec
Janvier 2021

Directeur de la publication : Yuan Moullec
Coordinatrices de rédaction :
Armelle Streiff Le Bozec - Laureen Hascoët
Conception : Laureen Hascoët
Impression : Imprimerie du commerce
© Photos : Mairie de Plouhinec - Freepik



... la solidarité et la bienveillance ne sont pas de simples mots, mais de réelles valeurs, auxquelles nous sommes et devons rester plus que jamais attachés... »



Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

C'est avec une profonde et sincère émotion que je m'adresse à vous pour vous présenter mes meilleurs vœux 2021. Les premiers en tant que maire de notre commune.

Au-delà de l'élection du 15 mars dernier, qui nous a portée à la tête de la municipalité, cette année restera quoiqu'il arrive une année particulière. Particulière car elle a été marquée par la crise sanitaire et économique de la Covid-19.

Cette crise qui nous aura rappelé combien la solidarité et la bienveillance ne sont pas de simples mots, mais de réelles valeurs, auxquelles nous sommes et devons rester plus que jamais attachés durant les mois à venir.

Toutefois, la vie municipale ne s'arrête pas là. En effet, nous arrivons au terme de cette première année civile de mandat, et certains travaux sont d'ores et déjà en cours de réalisation sur la commune. Tout d'abord le Pôle Intergénérationnel Culturel et sportif (PICS), à proximité de la médiathèque René Quillivic. Celle-ci ouverte depuis début décembre, est un espace lumineux et convivial, que je vous invite à venir découvrir. Par ailleurs, la commercialisation du lotissement communal s'avère être un vrai succès. Enfin des chantiers sur voirie, seront réalisés, en prévision notamment de l'arrivée de la fibre, sur une partie de la commune.

Quant à nos projets, ceux pour lesquels vous avez choisi de nous faire confiance, tels que la redynamisation du bourg, le port de Poulgoazec, la RD784... ils sont désormais entrés en phase d'étude et s'échelonnent sur toute la durée du mandat. Nous ne manquerons pas de revenir régulièrement vers vous, à la fois pour vous rendre compte de leur avancement, mais aussi et surtout, afin de solliciter vos avis et ainsi adapter nos actions.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne année et bonne santé à tous

Bloavezh mat ha yec'hed mat d'an holl

Yvan Moullec
Maire de Plouhinec



OFIS PUBLIK
AR BREZHONEG



OFFICE PUBLIC
DE LA LANGUE
BRETONNE

Signature de la charte «Ya d'Ar Brezhoneg»



La charte Ya d'Ar brezhoneg est une initiative de l'office public pour la langue bretonne (OPLB) pour le développement du breton dans la vie publique, sociale et économique.

Ar garta «Ya d'Ar brezhoneg» zo un intrudu gant Ofis Publik ar Brezhoneg (OPAB) evit diorren ar yezh e-bargh ar vuhez armerzhel, sokial ha foran.

L'office a opté pour un processus de certification qui permet aux communes de choisir puis d'acquiescer un label selon le degré d'implication qu'elles souhaitent et la nature des réalisations choisies. 55 actions sont proposées aux communes. Certaines obligatoires d'autres facultatives.

La commune signataire détermine le délai de réalisation (2, 3 ou 4 ans durée du mandat) qu'elle envisage pour mener à bien ces actions.

À la date de signature de la charte, la commune est inscrite comme étant en voie de certification. À terme, le label sera attribué.

3 axes majeurs

Afficher le breton au niveau de la signalétique

Pour qu'une langue soit un bien commun partagé par tous, il est important qu'elle soit vue dans le quotidien. C'est ce qu'on appelle l'environnement linguistique.

Diffuser la connaissance de langue

Pour qu'une langue vive et s'épanouisse dans une société, elle doit disposer d'un nombre de locuteurs conséquent couvrant l'ensemble des générations.

Utiliser la langue oralement

Il convient de développer les occasions de l'entendre et de la pratiquer au quotidien, dans les relations de travail ou avec les citoyens.

Les communes de Plouhinec ainsi que celle d'Audierne-Esquibien se sont engagées à signer la charte Ya d'ar brezhoneg dans leur programme électoral. C'est pourquoi nous coopérons étroitement avec Audierne pour avancer en commun et signer ensemble cette charte. Il a été convenu de retenir le niveau 2 de la charte (4 niveaux existent).

Les actions obligatoires seraient les suivantes :

- Installer des panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune
- Rédiger des cartons d'invitations bilingues pour les manifestations culturelles
- Développer l'enseignement bilingue dans la commune.
- Mettre en place des séances au minimum hebdomadaires d'initiation au breton dans les lieux d'accueil de la petite enfance,
- Prendre en compte la compétence langue bretonne lors du recrutement d'animateurs

- Mettre un message bilingue sur le répondeur de la mairie et bilinguisation des messages d'attente.

Seraient également proposées un certain nombre d'actions facultatives (mettre en place un groupe de travail afin de suivre la mise en place des actions de la charte, bilinguiser les informations sur les panneaux d'information électronique, payer le forfait communal pour les élèves scolarisés dans les écoles Diwan, possibilité d'avoir une cérémonie de mariage bilingue, constituer un fonds d'ouvrages en breton à la médiathèque municipale, un logo bilingue, mettre en place des plaques de rue bilingues...).

La signature de la charte pourrait être signée au printemps 2021 en même temps que celle d'Audierne.

Karta ar yezh vrezhonek a c'hallfe bezañ sinet en Nevez-Amzer 2021 war ar memes tro gant hini Gwaien.

Médiathèque René Quillivic



La médiathèque René Quillivic vous ouvre ses portes sur des espaces lumineux et conviviaux, qui invitent à la détente et aux loisirs.



La nouvelle médiathèque se situe à l'arrière de la crèche communale et du groupe scolaire des Ajoncs. Elle jouxte également le « pumptrack », les salles de sports et le nouveau terrain de football et s'intègre ainsi dans le nouveau pôle intergénérationnel, culturel et sportif (PICS).

Dès le hall, vous pouvez déposer sacs, manteaux, casques, poussettes, afin de circuler librement dans tous les espaces de la médiathèque.

Passé l'accueil, vous êtes projetés dans l'univers des BD adultes et des DVD. Le kiosque avec ses 20 titres de magazines et son espace détente permet un interlude dans cette promenade ludique et culturelle à la fois. S'en-

suivent des rayonnages aérés et éclairés de lumière naturelle de documentaires adultes et jeunesse, ainsi que des romans.

L'espace enfant, aux couleurs chamarrées, plonge petits et grands dans un monde imaginaire entre les BD, mangas, albums, romans,... Une cabane trône au centre de la pièce comme une invitation à la rêverie et la détente.

Une salle multimédia, composée de 6 ordinateurs, dont 2 plus puissants, permettent de se connecter à internet, de jouer, mais aussi d'apprendre ou de se perfectionner avec les animations et ateliers qui y sont donnés.

Dans la salle d'exposition, des conférences, animations, ateliers, ... auront lieu toute l'année ; et la micro-folie vous permettra l'accès aux grandes œuvres de musées nationaux depuis la médiathèque.



Pour les petits et grands, les jeux vidéo s'invitent à la médiathèque, avec une switch et une PS5.



Le portail de la médiathèque (mediatheque.plouhinec.bzh) permet de se préinscrire, d'accéder au catalogue de la médiathèque, de consulter son compte lecteur, de réserver des documents ; mais aussi de se renseigner sur les animations en cours, à venir ou passées ; et de profiter des ressources numériques.

Les horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h-17h
- Mardi : 14h30-17h30
- Mercredi : 10h-18h
- Jeudi : 14h30-17h30
- Vendredi : Fermé au profit des résidents de l'EHPAD et des scolaires
- Samedi 10h-12h / 14h-17h
- Dimanche : Fermé

Contact : Médiathèque René Quillivic -
Rue des écoles 29780 PLOUHINEC
02 98 70 81 87
mediatheque@plouhinec.bzh
Site : mediatheque.plouhinec.bzh



Interview : **Ludovic GOURRET**, agent des services techniques

Rencontre avec Ludovic GOURRET, agent des services techniques de la commune depuis 2013, en charge des espaces sportifs.

En quoi consiste ton travail ?

Mon travail au sein des services techniques de la commune est très varié. C'est d'ailleurs pour ça que je l'apprécie. Je suis responsable des espaces sportifs depuis peu. Je gère principalement les terrains de foot et les abords. J'interviens également auprès de l'équipe espaces verts pour l'entretien et la création. La maçonnerie et la voirie font aussi partie de mes missions.

Comment en es-tu arrivé là ? Quel a été ton parcours ?

J'ai passé un Bac pro « travaux paysagers » au lycée de Kerbernez à Plomelin. En sortant de l'école, j'ai commencé par de l'intérim dans le TP, puis j'ai travaillé à la mairie de Landudec. Un premier pas dans la fonction publique.

Je suis passé ensuite dans plusieurs entreprises de paysagistes. Par la suite, j'ai travaillé 3 ans en temps que facteur, avant d'arriver aux services techniques de Plouhinec.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

J'aimais bien la nature et l'extérieur au collège, la conseillère d'orientation m'a donc proposé d'aller dans la filière « espaces forestiers et naturels ». Comme le lycée le plus proche et avec le moins de problèmes de transport était celui de Kerbernez, je suis parti là-bas passer un Bepa, puis un Bac pro.

Faut-il posséder certaines qualités pour exercer ton métier ?

C'est un métier physique, donc une bonne condition physique est importante. Il faut

également avoir un certain sens de l'observation et de l'imagination, surtout pour la création des espaces verts. C'est un métier complet qui fait travailler le corps et l'esprit.

Peux-tu nous décrire une journée type dans ton service ?

On commence par tous se retrouver au vestiaire le matin. Après, soit on suit les plannings établis par les chefs d'équipe, pour traiter les travaux et entretiens défini à l'avance, soit on gère les travaux plus urgents. Pour ma part, je passe voir si tout va bien au terrain de foot, pour le bon fonctionnement du robot tonte.

Ça bouge dans les services !

Bienvenue aux nouveaux agents.



Océane LE HIR
Service Urbanisme



Franck LE RHUN
À la médiathèque



Laureen HASCOËT
Service Communication

Le Conseil Municipal des Jeunes de Plouhinec

Le Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place en 2015 pour permettre aux enfants habitant Plouhinec et fréquentant les classes de CE2, CM1, CM2, et 6ème au moment des élections d'être élus et de représenter les jeunes de la commune.

Sur la photo : Hugo COSTA, Lowane BONTHONOU, Erwan CORIOU-TRIVIDIC, Léana KERISIT, Lola CORNEC-DELOURME, Nathaël DERAÏN

Absent : Lucas CESVET



Le 3ème mandat est actuellement en cours et 8 jeunes ont été élus pour 2 ans en septembre 2019.



Des jeunes de la commune se sont donc mobilisés successivement pour s'investir dans la vie plouhinecoise et porter des projets d'intérêt général. Ils ont aussi pour mission d'être à l'écoute des idées et des propositions des autres enfants.

Depuis la création du Conseil Municipal des Jeunes, de nombreuses initiatives ont ainsi vu le jour : du « 4L Trophy » et sa collecte solidaire de matériel scolaire au concours de



photo, en passant par les boums déguisées, le parcours sportif ou le futur espace de loisirs, ces projets sont autant d'occasions pour les jeunes élus d'échanger et débattre avant de contribuer à leur mise en œuvre concrète.

Le CMJ est aussi un véritable espace d'apprentissage de la citoyenneté et familiarise les jeunes conseillers avec la vie démocratique. Pour échanger, partager les idées et organiser leurs projets, ils se réunissent environ une fois par mois avec les encadrantes composée d'élues « adultes » et de la responsable enfance qui coordonne le dispositif.



Ils prennent également part aux cérémonies de commémoration tel que le 8 mai et le 11 novembre et découvrent des lieux d'expression de la vie publique, notamment par les visites de la Mairie, de la Préfecture du Finistère ou encore la visite de l'Assemblée Nationale à Paris début 2019.

Actuellement, les jeunes élus vivent un mandat particulier : après l'organisation d'un concours de dessin de Noël puis d'une

boum déguisée, le confinement est venu suspendre leurs actions et la crise sanitaire a fortement réduit les possibilités en termes de projets.

Pour autant, ils continuent de proposer des animations aux jeunes. Dernier exemple en date, le concours de photos organisé cet automne sur le thème de la nature a permis à des jeunes de la commune d'exprimer leurs talents de photographe avec, pour les gagnants, de jolis lots à gagner. Retrouvez les noms des gagnants sur le site de la mairie.



Les prochaines élections auront lieu en juin 2021, les jeunes plouhinecois motivés peuvent d'ores et déjà préparer leur candidature pour rejoindre Le Conseil Municipal des Jeunes !

Le trait de côte

Littoral plouhinécois à protéger



La gestion du trait de côte, est un enjeu environnemental majeur, au cœur des priorités de la nouvelle équipe municipale. Afin de mieux comprendre l'évolution du système littoral, un état des lieux a été fait dans le cadre du partenariat Litto'risques. C'est une démarche participative mise en place par le conseil départemental qui associe l'Université de Bretagne-occidentale (UBO), l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM) ainsi que le Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA).

Mené sur une période d'un an (Septembre 2019-Septembre 2020), l'atelier d'étudiants, après avoir établi le diagnostic initial, a ensuite formulé des orientations de gestion adaptées, à plus ou moins long terme. C'est donc notre base de réflexion.

Un constat sans appel

Malgré des houles de plein ouest, un vent fort et des précipitations abondantes, Plouhinec possède une morphologie en escalier qui rend le territoire peu sujet à l'érosion marine. Un constat, qui nous fait nous interroger sur la véritable source de l'érosion de nos côtes ?

Les résultats de l'étude sont clairs, ce sont les actions menées par l'homme qui dégradent

le littoral. En effet, l'artificialisation des axes de circulation empêche le drainage des eaux continentales. Les routes transversales au rivage tendent ainsi à augmenter l'érosion de la côte, empêchant leur bon ruissellement (naturellement en méandres) et accélérant leur vitesse d'écoulement. La rue de l'Océan à Mesperleuc, par exemple, a été clairement identifiée comme source de modification des dynamiques naturelles.

Les eaux continentales, mal drainées, peuvent entraîner un ruissellement continu dégradant les sentiers. L'infiltration de ces eaux dans le substrat meuble, c'est-à-dire dans le sol, peut également conduire à la fragilisation des falaises et faciliter leur affaissement ou éboulement.

Le littoral est mobile sur l'ensemble de la commune. Sauf quelques points localisés,

le recul, quand il est présent est limité à quelques centimètres par an, en moyenne. Cette valeur permet d'affirmer que, dans le contexte national, la situation de Plouhinec est assez peu inquiétante.



Sur les 40 dernières années, la vitesse d'érosion moyenne sur les plages est de 8,45 cm / an : soit une moyenne relativement modérée à échelle nationale. Kersiny est la plage la plus mobile du fait de sa soumission au flux du cours d'eau qui la divise en deux.



Ce constat montre que les zones d'érosion du littoral Plouhinecois ont souvent des caractéristiques communes liées à l'intervention de l'homme : Présence d'aménagements bloquant les mouvements sédimentaires, exutoires qui amplifient l'érosion et les zones de cheminement.

Au-delà des aménagements fait par l'homme, le comportement des usagers qui se traduit parfois par des abus, contribue à la dégradation du littoral et donc du trait de côte : les cheminements anarchiques hors des sentiers, accès «sauvages» aux plages, stationnements de véhicules en dehors des aires prévues à cet effet, utilisation du sentier côtier par des quads, motos, vélos (seul le cheminement piéton est autorisé sur le sentier littoral)... Autant de comportements trop souvent observés, qu'il faut proscrire.

Le sentier littoral quant à lui, source de revenus pour la commune (GR34, forte fréquentation non autochtone), possède un attrait touristique non négligeable. Aussi sa dégradation, notamment sur certaines portions engendre une insécurité croissante pour les usagers. Il a d'ailleurs fallu récemment fermer,

temporairement 2 sections (Saint-Julien et Lézarouan).

Objectif : Ambition tourisme

Face à ce constat, il a été décidé d'adopter une politique de gestion raisonnée dénommée « Ambition Tourisme ». Cette stratégie s'inscrit dans une démarche de maintien du trait de côte sur certains secteurs et d'accompagnement progressif de recul sur d'autres.

Ses axes principaux sont :

- Assurer la sécurité, la continuité et l'accès à tous (y compris aux personnes à mobilité réduite) au sentier littoral (GR34) et aux plages
- Augmenter l'attrait touristique de Plouhinec

• Préserver le bon état écologique des milieux littoraux et anticiper leur évolution à long terme.

Pour cela, un plan de gestion a été élaboré, comprenant des enjeux, des objectifs et des actions à mener. Aujourd'hui, suite à l'étude réalisée, la commune possède un certain nombre de fiches actions détaillées pour enrayer ce phénomène de dégradation.



ENJEUX	OBJECTIFS
A Mettre en place les outils et les moyens pour une gestion efficace et durable du trait de côte	1 Augmenter les moyens de gestion
	2 Renforcer le lien avec les autres acteurs du territoire
	3 Améliorer les connaissances
	4 Adopter un protocole de suivi du trait de côte et de ses dynamiques
	5 Prévoir un suivi des actions menées
	6 Mettre en place et maintenir une base SIG
B Promouvoir un environnement de qualité pour tous	1 Accueillir tous les types de public dans des conditions adéquates
	2 Sensibiliser le public et travailler la pédagogie sur site et en dehors
	3 Affirmer la place de la commune comme un lien entre le Pays Bigouden et le Cap-Sizun
C Prévenir de la dégradation du sentier côtier et sécurisé son usage	1 Assurer la continuité et la sécurité des cheminements
	2 Préserver les habitats naturels
	3 Proposer des itinéraires de contournement sécurisés et adaptés à tous
D S'adapter aux aléas impactant la zone côtière	1 Gérer dès l'amont (continent) les processus naturels : eaux pluviales, ruissellement, etc
	2 Proposer des techniques de gestion de la côte adaptées aux sites d'étude
	3 Réduire la vulnérabilité des biens et personnes



Ces fiches actions concernent tous les domaines sur lesquels nous devons agir avec une temporalité peut être différente :

- **Court terme (0-3 ans) :** Acquisition de données, canalisation des usagers, information, bannissement des stationnements sauvages, création de stationnements vélos, création de places de stationnement temporaires en période estivale, re végétalisation des dunes...
- **Moyen terme (4-7 ans) :** Études géologiques, recul du sentier côtier, réaménagement des parkings existants, préemption et acquisition de terrains...
- **Long terme (8 ans et +) :** Relocalisation de certains aménagements, restauration du caractère naturel des bassins versants...



Que faire concrètement ?

Les efforts se porteront prioritairement vers les plages les plus fréquentées et les plus abimées (Mesperleuc & Kersiny) avec pour double objectif : la restauration des massifs dunaires et la sécurité des usagers sur le sentier côtier. Pour cela, l'installation de ganivelles, de dispositifs tri fils, et la mise en place de sas pour prévenir le passage de motos, quads ou vélos là où ce n'est pas autorisé, sera nécessaire.

L'information large sur les bonnes pratiques, auprès des usagers et de la population fera aussi partie de nos priorités.

Pour mener cela à bien, nous aurons besoin de mobiliser tous les acteurs concernés (oui la mairie n'est pas seule décisionnaire). À savoir, l'état, le département (notamment sur Gwendrez), la communauté de communes du Cap Sizun (entretien et mobilier sur le sentier littoral) et bien sur tous les propriétaires fonciers proches du littoral.

Tout au long de cette démarche, la commune

devrait être accompagnée par le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), dans le cadre d'une convention.

Cet organisme public, placé sous la tutelle conjointe du ministre de la transition écologique et solidaire, et du ministre de la cohésion des territoires, apportera à la commune son savoir-faire et permettra une meilleure coordination de tous les acteurs concernés.

Ce projet, ambitieux pour Plouhinec, ne pourra se faire qu'avec la collaboration active de tous mais devra aussi trouver ses sources de financements. L'étude réalisée a permis d'en identifier un certain nombre. D'autres peuvent encore l'être. Elles seront tracées à travers un plan pluriannuel d'investissements qui sera prochainement élaboré.

Cette étude sera prochainement disponible sur le site de la mairie, ainsi qu'à la médiathèque René Quillivic.

En corollaire, le label Pavillon bleu dont nous devons d'obtenir le renouvellement annuel se base sur des critères précis qui sont complémentaires du plan « ambition tourisme » : qualité des eaux de baignade, gestion de l'eau et des déchets du site, pro-

preté des plages, politique de prévention et de limitation des algues vertes, éducation à l'environnement ou encore accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La commune remercie les

7 étudiants :

Charlotte DELMOTTE,

Eider GRANER,

Maëla LE PICARD,

Loïck LE ROY,

Noé METGE,

Matthieu NORDEN

Salomé TESSANNE

Sarah TOLO

Brieuc CALONNEC

qui ont permis la réalisation de cette étude.

La circulation des vélos sur les sentiers littoral est formellement interdite



La réalisation de ce projet structurant pour la commune, pour lequel l'équipe municipale est pleinement mobilisée, doit se faire en concertation avec l'ensemble de la population.

Vous êtes donc invité à vous exprimer sur le sujet, via la boîte à idées sur le site de la mairie, par message privé sur la page Facebook de la ville ou par courrier.

Depuis les tempêtes de 2019 et de nombreux éboulements, **plusieurs zones du sentier côtier sont fermées temporairement**, à la randonnée pédestre. La municipalité étudie les options pour permettre le rétablissement de la servitude littorale sur l'ensemble du linéaire.

La municipalité de Plouhinec rappelle toutefois que le trait de côte a été fragilisé et que certaines portions sont instables. Pour assurer la sécurité des usagers du littoral et éviter de faire appel à des services de secours en ces temps de crise sanitaire, les services techniques ont mis en place du barrièrage et des panneaux de signalisation et de déviation.

Il est interdit l'usage d'une partie du sentier côtier de Saint-Julien, les personnes étant invitées à prendre la rue Saint Julien et, pour le sentier de Lézarouan, à utiliser la rue des Goélands. Sur les sentiers des autres plages, il est recommandé d'être prudent.



© Le Télégramme

Travaux d'assainissement



Toute habitation (individuelle ou immeuble) doit traiter ses eaux rejetées (cuisine, salle de bains, buanderies, toilettes ...), dans un souci de santé publique essentiellement mais aussi d'environnement. Les eaux pluviales doivent être traitées à part et ne rentrent pas dans ce dispositif.

Attention

En cas de non-respect de la législation ou de non-respect des délais, des sanctions financières sont prises.

On distingue 2 types d'assainissement :

L'assainissement non collectif appelé aussi assainissement autonome , désigne tout dispositif individuel de traitement des eaux domestiques.

L'assainissement collectif ou le « tout à l'égout » désigne l'ensemble des habitations raccordées à un réseau de collecte allant vers une station d'épuration.

L'assainissement non collectif

La gestion administrative et budgétaire est gérée directement par la commune, mais l'aspect technique a été délégué à la Communauté de Communes par son service SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Le règlement et tarifs du SPANC sont disponibles en mairie ou à la Communauté de Communes.

Le SPANC (Service Communautaire) intervient pour vérifier la conformité des dispositifs d'assainissement lors de nouvelles constructions, de ventes d'habitations ... et effectue aussi une visite périodique (tous les 8 ans) de toutes les habitations, en vertu de la loi sur l'eau de Janvier 1992.

Tout propriétaire d'immeuble existant ou à construire, non raccordable (ou non raccordable) à un réseau public destiné à

recevoir les eaux usées, doit contacter le SPANC avant d'entreprendre tous travaux de réalisation, de modification ou de remise en état d'une installation d'assainissement non collectif (02 98 70 29 57).

L'assainissement collectif

Il est entièrement géré par le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de la Baie d'Audierne. Le SIVOM regroupe 3 communes (AUDIERNE, PLOUHINEC et PONT CROIX) et a pour fonction la gestion du réseau collectif des eaux usées (canalisations et raccordements collectifs) et des stations d'épuration et des lagunes bout de réseau à Toulbroën à Pont-Croix. Les usagers sont tenus de se raccorder au réseau collectif si celui-ci existe et que le PLU a déclaré la zone en usage collectif.

La demande au SIVOM de passer une rue en réseau collectif se fait via la mairie après demande écrite ou via l' élu communal référent, de plusieurs riverains. Le SIVOM étudie alors la faisabilité technique et financière et décide des travaux en fonctions des priorités et de sa capacité budgétaire.

Une fois les travaux terminés les usagers ont 2 ans pour s'y raccorder. Le coût de branchement est de 2500 euros pour une construction neuve et de 1250 euros pour une habitation existante. La demande de participation au branchement est faite dès que le réseau d'assainissement est mis en service.



Carte Solidaire BreizhGo

À quoi ça sert ? La carte Solidaire BreizhGo permet aux personnes qui en ont besoin d'accéder à des tarifs préférentiels, de 1 à 3€ pour les trajets en car BreizGo et 75% de réduction pour un trajet en TER BreizGo.

Comment l'obtenir ? Sur internet, allez sur le site « BreizGo solidaire », puis en bas de l'écran, taper sur « s'inscrire pour recevoir la carte ».

À qui s'adresse-t-elle ? Aux bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés, du RSA, aux demandeurs d'emploi, aux personnes inscrites dans un parcours d'insertion, aux bénéficiaires de l'allocation demandeur d'asile, de l'allocation solidarité spécifique et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées.

Cette carte est utile pour vos trajets en car ou en TER.

Le Paiement de proximité

Payer ses impôts ou ses factures de services publics locaux est désormais possible grâce aux « paiements de proximité » chez un buraliste.

Ce dispositif vous permet de régler par carte bancaire ou en espèces (dans la limite de 300€) les factures émises par la mairie (cantines, crèches), les amendes ou les impôts.

À Plouhinec le bureau de tabac partenaire est le SULKY, 18 rue de la république à Poulgoazec (identifiable grâce à une signalétique apposée sur la vitrine).

Naturellement, les buralistes n'ont pas accès aux données fiscales personnelles des usagers.

Les informations sont en ligne sur le site de la mairie dans les « actualités ».



Information aux partenaires et administrés

À partir du 1er janvier 2021, fermeture de la trésorerie de Pont-Croix pour fusionner avec la trésorerie de Douarnenez.

Il faudra à compter de cette date, utiliser le RIB de la trésorerie de Douarnenez.



Projet de développement du port de Poulgoazec

Le conseil portuaire s'est réuni le 26 novembre 2020 et le projet de pontons pêche et plaisance a été validé, par le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille.

1ère phase : création d'une cale de hallage. Les études vont commencer début 2021 (sédimentologie, courantologie), la cale devrait être opérationnelle au 2ème semestre 2022.

2ème phase : la réalisation des pontons est prévue pour 2024/2025. L'aménagement du terre-plein dans sa globalité sera étudié en concertation avec le Syndicat mixte pendant la 2ème phase.

La criée va subir une refonte complète en 2021.

Ça bouge dans le monde associatif

En 2020, 3 nouvelles associations se sont ajoutées à celles proposant leurs activités aux Plouhinecois, aux habitants du Cap Sizun et aux communes avoisinantes :

- « Alors ? On danse » (Aliashka Hilsum et Pascal Lavallée, danseurs professionnels) : Cours de danse moderne, hip-hop, relaxation... pour enfants à partir de 6 ans, ados et adultes. Ils proposent également des stages et des interventions en milieu scolaire. Contact : 06.78.54.63.55 ou 06.40.46.21.32

- « Mascaret », dont l'objectif est de rompre la solitude et l'isolement (organisation de randonnée, activités créatives, éducatives, cours de langues...). Contact : 06.37.90.80.65

- « L'atelier du Regard », qui a pour but de créer un centre d'art au sein des ateliers Jean Moulin. Contact : 06.88.17.73.97

En 2021, la municipalité continuera de soutenir les associations de Plouhinec, grâce aux subventions pour le fonctionnement et au fonds spécial pour privilégier « l'événement ». Les demandes de subvention sont à déposer en mairie avant le 15 janvier 2021. L'imprimé prévu à cet effet est disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site www.plouhinec.bzh.



Mondial Pupilles du Cap Sizun

La Covid 19 a eu raison du tournoi 2020.

Pour le tournoi 2021, 95% des équipes ont répondu favorablement à l'invitation du Comité organisateur de Plomelin, mais les conditions d'organisation restent très incertaines. Malgré tout, Marc Caiveau le Président du « Mondial Pupilles du Cap Sizun » reste optimiste et sait pouvoir compter sur tous les bénévoles et les familles d'accueil pour cette nouvelle édition.

La commune solidaire avec ses habitants

En raison de la propagation importante de la COVID 19, le 28 octobre dernier, le Président de la République a annoncé un second confinement de 4 semaines, confinement finalement prolongé jusqu'au 15 décembre dernier.



Françoise Maine et Elliot Viennot ont assuré la distribution d'ouvrages de la médiathèque auprès de six Plouhinecois.

Le CCAS et les services de la mairie, ont réactivé la cellule de veille, à savoir être à l'écoute des personnes, âgées ou isolées. Plusieurs équipes ont été chargées des appels téléphoniques hebdomadaires aux personnes qui ont souhaité être appelées. Ces appels ont servi de lien social pendant cette période d'isolement difficile à vivre pour beaucoup d'entre eux.

Ces appels ont permis de connaître

les besoins de ces personnes, comme, achats au supermarché, pharmacie... et aussi, proposition de lecture par le biais de la médiathèque René Quillivic.

Comme nous l'avons déjà précisé dans le dernier bulletin municipal, sur le site de la mairie, ainsi que par voie de presse, les personnes de plus de 65 ans ou personnes handicapées qui désirent être contactées peuvent soit retirer un document à l'accueil de

la mairie, ou le télécharger sur le site (dans la rubrique « Vivre à Plouhinec, puis CCAS/CIAS »). Une fois le document rempli, il suffit de le déposer à l'accueil afin d'être enregistré sur notre registre.

Cette démarche sera renouvelée en cas de nouvelle période d'isolement.

Prenez soin de vous - Respectez bien les gestes barrière pour le bien de tous.

Économie

Le Sulky

Depuis le 12 novembre 2020, Isabelle et Jean MARCHAND, ont repris l'enseigne du Sulky à Poulgoazec. Avant de poser leurs valises en Bretagne, le couple vivait dans les Vosges, mais rendait visite plusieurs fois par an à leur famille sur la Presqu'île de Crozon. Ce café-tabac-presse fait également relais colis. Toutes les démarches de La Poste peuvent être réalisées dans l'établissement. Il est ouvert les lundis et dimanches matin et du mardi au samedi en continu.

Loisirs en Cap Sizun

Sylvie Rémy a ouvert la boutique e-commerce « Loisirs en Cap Sizun ». Cette passionnée du Cap Sizun a créé cette boutique

avec un objectif : permettre aux Capistes de toujours et aux amoureux du Cap de s'habiller avec style mais aussi d'affirmer leur appartenance au Cap Sizun. De nombreuses idées cadeaux complètent la gamme : t-shirts, tote-bags, mugs, autocollants, ... La boutique en ligne est ouverte 24h/24 ou sur rendez-vous, en cas d'urgence cadeaux.

Contact Sylvie Rémy, 20 rue de Locquéran, 06.22.36.88.07
www.loisirsencapsizun.com

Marie Bedhet - Artisan couturière

Sous le nom de «La Belle Bobine», Marie Bedhet - artisan couturière depuis 2011 - a longtemps été spécialiste de la robe de

mariée sur mesure. Depuis son arrivée à Plouhinec, la petite entreprise redémarre avec de nouveaux projets de création de vêtements et accessoires, mais aussi d'animation d'atelier de couture, dans une démarche la plus éco-responsable possible. Contact : 06.63.56.92.92
www.labellebobine.com

La ferme du Gorré

Paysans, bouchers et charcutiers vous accueillent dans des nouveaux locaux depuis le 1er décembre 2020. Toute l'équipe est heureuse de vous présenter la gamme de cochon fermier et d'épicerie fine biologique qu'elle propose. Contact : 06.41.80.82.27
www.lafermedugorre.jimdo.com



Pour Plouhinec !

Belle et heureuse année 2021...
Bloavez mad !

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux, et souhaitons que la vie puisse enfin reprendre son cours.

A quand le « projet Cap sur l'avenir » ? Nous aimerions voir naître des projets municipaux enthousiasmants, afin que chacun puisse se projeter avec optimisme demain. Nous espérons de l'innovation et de la créativité, pour un développement du territoire qui nous permettra d'y vivre et/ou d'y travailler.

A quand la mise-en-place d'une «

gestion transparente et participative » ? A ce jour, les projets de la majorité restent mystérieux. L'omniprésence dans la presse locale, et sur les réseaux sociaux, n'y change rien : les sujets ne concernent presque tous que des dossiers initiés par l'équipe précédente : port, départementale, médiathèque, pumptrack, etc...

Quel est le devenir de notre « patrimoine bâti et naturel » ? Suite au divorce avec l'équipe d'animation de Tréouzien (jamais évoqué en conseil municipal) aucune stratégie ni vision d'avenir n'est encore dévoilée. De même, qu'en est-il d'un vrai projet

économique pour le lycée Jean Moulin?

Réveiller Plouhinec : voilà ce qui doit guider l'action des élus en 2021 ! Nous y veillerons.

Christine Jézéquel
Florian Le Bars
pourplouhinec29@gmail.com

Chers habitants de Plouhinec.

Meilleurs vœux, bonne santé à vous et à vos proches !

Via les réseaux sociaux, nous constatons que le pôle intergénérationnel culturel et sportif, projet piloté par l'ancienne municipalité dont le CMJ avec l'idée du pump track, plaît aux habitants et à nos élus. La finalisation de ce projet, comprenant également la médiathèque, est en cours. Le lotissement du bourg enregistre des ventes et accueillera de nouveaux habitants sur notre commune. L'ancienne municipalité a donc fait les bons choix !

Nous regrettons la fermeture de la bibliothèque depuis 6 mois. Pourquoi un click&collect n'a-t-il pas été mis en place dès la première période de confinement ?

Les mois passent, où sont les projets de la nouvelle équipe ?

Dans la presse, nous apprenons plusieurs choses :

- L'association qui animait le moulin de Tréouzien est partie. Cette solution était pourtant la moins coûteuse pour la mairie. Le moulin à eau est donc fermé et le moulin à vent risque

de s'écrouler. Et demain, qu'en est-il de la gestion de notre patrimoine vivant ?

- La criée, pilotée par la CCI, n'a pas changé depuis 1975 ! Vit-on avec 45 ans de retard à Plouhinec ? Nous attendons impatiemment le projet sur Poulgozec.

Bloavez mad !

F. Autret
MC. Lautredou
Y. Thomas

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

L'équipe majoritaire est heureuse de vous présenter ses vœux pour cette nouvelle année.

Au travail depuis maintenant six mois, chaque membre de l'équipe a su trouver sa place au sein d'une ou plusieurs commissions.

C'est grâce au travail, à l'organisation et à l'implication quotidienne de toutes et tous, que nous allons pou-

voir dans les mois à venir, réaliser le programme pour lequel vous nous avez élus.

Paris ne s'est pas faite en un jour, Plouhinec non plus ! À l'heure où certains voudraient qu'en six mois de travail, nous ayons réalisé ce que eux n'ont pas accompli en six ans, soyez assurés que les dossiers sont sur de bons rails. Le port de Poulgozec, le bourg,

le sport, la culture, l'enfance-jeunesse... autant de projets qui seront abordés et valorisés durant le mandat, et co-construits avec vous.

Notre détermination est intacte, vous pouvez compter sur nous !

Bloavez mat

L'équipe majoritaire

Bienvenue à :

Maylah LE CORRE.....	06/09/2020
Isao GOURRET.....	08/09/2020
Mylann DOLOT HAMON.....	17/09/2020
Naïm DAOUDI.....	18/09/2020
Clarisse PEUZIAT.....	29/10/2020

Félicitations à :

Jean-Luc BERTRAND et Nathalie MOALIC.....	12/09/2020
Marc FREMONDIÈRE-LAURENT et Béatrice LE GUILLOU.....	19/09/2020
Philippe KERVAHUT et Christiane LAPART.....	24/10/2020
Simon CALVEZ et Maud LE BARS.....	21/11/2020
Loïc EMON et Mariam OUATTARA.....	28/11/2020

Souvenirs de :

Yvonne HELIAS veuve HELIAS.....	28/08/2020
Gilles NICOLAS.....	31/08/2020
Solange WATILLIAUX épouse USUBELLI.....	01/09/2020
Alain GLOAGUEN.....	03/09/2020
Yvonne GONIDOU épouse LAROUR.....	11/09/2020
Claude MAILLARD.....	16/09/2020
Gwenaël COGAN.....	27/09/2020
Marie LE FLOCH épouse LE TERRIER.....	28/09/2020
Jean KERFENDAL.....	28/09/2020
Guy OUDIN.....	29/09/2020
Jean RIOU.....	01/10/2020
Aliette RICHER de FORGES épouse GROGNET.....	03/10/2020
Marie Thérèse BOURDON veuve LE BERRE.....	03/10/2020
Monique GLOAGUEN veuve CAPELAIN.....	06/10/2020
Yves LE PERSON.....	11/10/2020
Arnalda MARTINETTI.....	12/10/2020
Michel SIEBENALER.....	24/10/2020
Marie Thérèse LE CORRE veuve BESCOND.....	27/10/2020
Marguerite SIDER veuve LOUARN.....	09/11/2020
Monique LE MEUR veuve KERLOC'H.....	14/11/2020
Francine LE LAY veuve CLOAREC.....	17/11/2020
Bernard BROCH.....	17/11/2020
Odette BIDEAU veuve MOALIC.....	24/11/2020
Jeanne LE LAY veuve LE MOAL.....	01/12/2020



Mairie de Plouhinec

Rue du Général de Gaulle - 29780 PLOUHINEC
Téléphone : 02 98 70 87 33
Fax : 02 98 74 93 31
E-mail : mairie@ville-plouhinec29.fr
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi : 9h-12h • 14h-17h